



Refus de quitter le logement suite à résiliation de bail

Par **christine**, le **17/01/2009** à **20:48**

Bonjour,

J'ai informé mes locataires par courrier recommandé avec AR avec un préavis de six mois que je reprenais le logement dont je suis propriétaire afin d'y faire ma résidence principale. Or , ceux -çi ne veulent pas quitter le logement à la date d'échéance du bail car il n'ont pas trouvé d'autre logement.

Quelles sont les démarches à entreprendre afin que je puisse récupérer mon bien?

Merci de votre aide